

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Amendement au Protocole de 1999 à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (MCF 18.073)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Amendement au Protocole de 1999 à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (MCF 18.073), 2018 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Umweltschutz	1
Luftreinhaltung	1

Abkürzungsverzeichnis

UREK-NR Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates
UREK-SR Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Ständerates

CEATE-CN Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national

CEATE-CE Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Luftreinhaltung

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 23.10.2018
DIANE PORCELLANA

La CEATE-CE approuve à l'unanimité le projet d'un arrêté fédéral portant approbation à **l'amendement au Protocole de 1999 à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance**, relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique. Le protocole ratifié par la Suisse en 2005, vise la limitation et la réduction des émissions de dioxyde de soufre, d'oxydes d'azote, d'ammoniac, de composés organiques volatils et de poussières fines. La version modifiée tient compte des avancées scientifiques et techniques actuelles. Elle comporte notamment les engagements d'émissions applicables à partir de 2020 et les valeurs limites d'émission actualisées. Le droit matériel de l'environnement suisse est déjà en adéquation avec les exigences du protocole révisé. L'Assemblée fédérale doit avaliser les modifications. L'arrêté fédéral est sujet au référendum.¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 27.11.2018
DIANE PORCELLANA

Le Conseil des Etats a, à l'unanimité, adhéré au projet du Conseil fédéral concernant **l'amendement au Protocole de 1999 à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance**, relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique. Le Conseil national doit, à son tour, statuer sur le sujet.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 05.03.2019
DIANE PORCELLANA

La CEATE-CN proposait à sa chambre, de soutenir le projet du Conseil fédéral concernant **l'amendement au Protocole de 1999 à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance**. Après l'adhésion du Conseil national, à l'unanimité, le projet a été adopté en vote final par 44 voix au Conseil des Etats et par 192 voix contre 1 dans la Chambre basse. L'arrêté fédéral est sujet au référendum.³

1) Communiqué de presse CEATE-CE du 23.10.18; FF, 2018, 5719s

2) BO CE, 2018, p.842s

3) BO CE, 2019, p.240s; BO CN, 2019, p.43s; BO CN, 2019, p.622; Communiqué de presse CEATE-CN du 19.2.19